



2022-2023

Projet d'animation 2023-2024



Sommaire

I. <i>Le contexte.</i>	2
1. Publics	2
2. L'Equipe d'animation	3
II. <i>Les motivations du projet.</i>	4
1. Thème année scolaire	4
2. Thème vacances	4
III. <i>Durée du projet</i>	4
IV. <i>Objectif du projet scolaire.</i>	5
1. Généraux	5
2. . Opérationnels et moyens	5
.....	5
V. <i>Objectif du projet extrascolaire.</i>	6
VI. <i>Les moyens.</i>	6
I. Locaux	6
3. Matériel	6
II. Financier	7
VII. <i>Déroulement du projet.</i>	7
1. Journée type.	7
2. Les mercredis.	7
3. Les vacances	8
4. Les Nuitées	8
5. Les veillées.	8
VIII. <i>Critère d'évaluation.</i>	10
IX. <i>Annexes.</i>	11
1. Bandeau pédagogique de la structure	11
2. Projet nuitée	12
3. Fiche technique d'activité	16

I. Le contexte.

1. Publics

L'accueil de loisirs voit sa fréquentation augmenter. En plus des enfants que nous accueillons de façon permanente pendant l'année scolaire, d'autres nous rejoignent pour les vacances.

C'est ainsi que nous pouvons remarquer que les enfants sont très réceptifs, voir enthousiastes vis à vis des projets que nous mettons en place, et beaucoup s'y investissent réellement.

D'autre part, la dynamique installée dans le centre semble favorable à la réalisation de projets ambitieux et nous avons constaté l'intérêt et l'investissements des parents dans nos réalisations. Les enfants accordent leur confiance à l'équipe, s'intéressent aux propositions qui leur sont faites et se sentent concernés par les temps conviviaux organisés dans le centre, avec ou sans les parents.

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour inciter les parents à s'investir dans la vie de l'accueil de loisirs. Ils font de même pour que les enfants aient une vraie envie de venir partager des moments ensemble, et pour que le temps passé à l'accueil de loisirs ne soit pas vécu comme une contrainte liée à l'activité de leurs parents. Changer le nouveau mode de garde en un véritable moment de vivre ensemble.

C'est pourquoi, le planning est préétabli. Néanmoins pour répondre aux demandes des enfants, nous allons mettre en place des moments au cours de la journée où les enfants pourront préparer leur journée comme par exemple les temps calmes. Cette méthode permet à l'enfant de pouvoir pleinement s'impliquer dans l'organisation de ses vacances, car c'est bien ses vacances que nous, animateurs, devons organiser.

Ce point semble la clef pour pouvoir proposer aux enfants des moments dont ils se souviendront. Et bien entendu de pouvoir répondre pleinement au projet éducatif de la structure.

« L'enfant est une personne » disait Françoise Dolto. Il a, comme tout être humain, des besoins auxquels il faut répondre. L'enfance est une période particulièrement importante dans la vie d'un homme puisqu'elle est un temps d'apprentissage qui déterminera en grande partie les bases de ses capacités, notamment sur les plans intellectuels, moteurs et affectifs.

Direction

Courty Megan : BPJEPS LTP

Equipe Maternelle

Kelly BOURBON Bafa

Sandrine LECOEUUVRE Bafa

Laetitia RUAULT Bafa

Chloé CASTILLON GLAIZE
Apprentie CAP petite enfance.

Equipe Élémentaire

Mathilde Michel BAFA

Claire DELAFRAYE stagiaire BAFA

Samira CHAFAI BAFA

Mélanie DESCROIZETTE BAFA

Reyade BENNEDJMA CPJEPS

Equipe Atsem

Hélène ASSASSIN

Virginie FOURNIER WALLET

Sylvie KALUZA ROBILLART

Edwige RIQUIER

2. L'Equipe d'animation

L'équipe est garante de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Mais aussi du respect des lieux, du matériel, de l'application des règles de vie, veille à la bonne tenue des différents moments de la journée et dans la relation et l'interaction entre tous les enfants.

L'équipe s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique, les projets d'activités.

L'équipe participe aux différents temps de réunions de préparation, évaluation, bilan.

Une charte de l'animateur précise le rôle de chacun dans ses attributions.

Le personnel de service :

Les agents pour l'entretien des locaux sont sous la responsabilité de la responsable de service scolaire (Madame Riquier), de la DGS (Madame Morelle).

Les intervenants extérieurs :

Pour la réalisation de certains projets, nous ferons appel à des intervenants extérieurs souvent spécialistes d'une technique sportive, culturelle ou autre.

II. Les motivations du projet.

1. Thème année scolaire.

Depuis toujours, nous savons que les enfants sont intéressés par la nature, que ce soit pour construire des cabanes, explorer, observer les insectes et animaux qui s'y trouvent ou simplement jouer dehors, regarder les nuages. L'année passée, nous avons travaillé sur la biodiversité petits et grands ont été ravis des différents projets mis en place et ont souhaité poursuivre dans la même thématique. De plus, la municipalité a pour projet de mettre la nature en avant dans les objectifs communaux, autant dire que nous rentrons en accord avec leurs attentes, le thème **Nature et découverte** a émergé.

Ce projet d'animation provient au préalable d'une réflexion commune lors de différentes réunions pédagogiques, mais également un souhait de la commune. Plusieurs thèmes ont été proposés. Une prise de conscience de l'importance de la nature pour l'Humanité, nous rentrons également dans l'actualité en lien avec le réchauffement climatique. En démontrant aux enfants qu'avec des petits gestes nous aidons la nature, c'est par là que tout commence, car sans cette approche, il sera difficile de donner un sens à nos actions menées sur le respect de la nature (poule pour le gâchis alimentaire, recyclage des déchets de la cantine) et ainsi faire un lien entre les actions que l'on désire mettre en place et en leur utilité première.

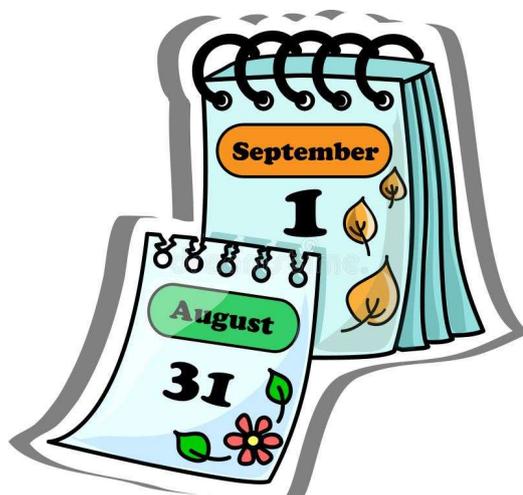
2. Thème vacances

Un thème et des objectifs différents seront mis en place à chaque vacances scolaires pour permettre à l'enfant de développer sa créativité et son imaginaire. Nous suivons un bandeau pédagogique préalablement établie par l'équipe d'animation.

Bandeau pédagogique Voir annexe n°1

III. Durée du projet

La période du projet s'étalera sur l'année scolaire 2023-2024. Elle se déroulera du 04 septembre 2023 au 05 juillet 2024



V. Objectifs du projet extrascolaire.

- ❖ Favoriser la curiosité, l'imaginaire et la créativité des enfants.
 - ❖ Développer l'autonomie.
 - ❖ Apprendre à travailler en groupe pour des intérêts communs.
-
- ❖ **Favoriser la curiosité, l'imaginaire et la créativité des enfants.**
 1. Créer, imaginer.
 2. Manipuler des matériaux, construire.
 3. En invitant les enfants à découvrir l'univers du thème mis en place.
-
- ❖ **Développer l'autonomie et la productivité.**
 1. Appliquer des techniques, respecter des consignes.
 2. Participation des enfants de manière active à des activités de création.
 3. En invitant les enfants à découvrir l'univers du thème mis en place.
-
- ❖ **Travailler en groupe pour des intérêts communs.**
 1. En l'impliquant dans des actions, des projets.
 2. En s'adaptant aux désirs et aux attentes de chacun.
 3. Permettre à l'enfant de faire évoluer l'activité selon ses idées.
 4. Apprendre à respecter l'autre à travers des temps d'échange.

VI. Les moyens.

I. Locaux

Nous bénéficions des locaux suivants :

- Une salle d'activités périscolaires
- Deux salles d'évolution, dont nous partageons l'utilisation avec l'équipe enseignante
- 2 petites salles d'activités manuelles (poterie et salle des professeurs)
- 1 petite salle de baby-foot.
- Une cour de récréation et deux préaux
- Une petite salle de jeu
- 2 salles de bibliothèques
- Un jardin
- Un bureau administratif
- 1 salle de réunion

3. Matériel

L'accueil de loisirs dispose d'un matériel pédagogique assez important en termes de jeux de société, de livres et il est très fourni en ce qui concerne la papeterie et les loisirs créatifs.

II. Financier

Les moyens financiers du projet sont rattachés au budget prévisionnel établi par la mairie de Noailles
Nous utiliserons principalement nos enveloppes budgétaires suivantes :

- Petit équipement, matériel éducatif
- Alimentation et boissons
- Fournitures administratives
- Sorties
- Veillées

VII. Déroulement du projet.

1. Journée type.

7h00-9h30 Accueil échelonné des enfants durant ce temps, il est proposé aux enfants des jeux calmes, jeux libres, jeux de société, coloriages, Créatif etc.

9h30-10h Temps récréatif.

10h00-12h00 Début des activités. Sur ce temps une activité manuelle ainsi qu'une initiation sportive sera mise en place par les animateurs pour mettre en avant les capacités ainsi que les compétences de chaque animateur.

12h-13h15 Repas convivial avec les animateurs.

13h15-13h45 Temps récréatif.

13h45-14h15 Temps calme pour respecter le rythme de l'enfant.

14h15-16h00 Début des activités. L'après-midi, il est proposé aux enfants des jeux sportifs, de coopération, de stratégie, ou de réflexion.

16h00-16h30 Nous profitons du goûter pour échanger avec les enfants sur les différentes activités qui leur ont été proposées et ainsi faire le bilan de la journée.

16h30-19h00 Départ échelonné des enfants sur ce temps, il est proposé aux enfants des jeux calmes, jeux libres, jeux de société, coloriages, créatif etc.

2. Les mercredis.

Les mercredis sont établis sur le thème de la biodiversité. Nous respecterons au maximum le planning d'activités et anticiperons dès à présent en prévoyant deux cas de figures (intempéries ou fortes chaleurs l'été), et ce, afin de pouvoir proposer d'autres animations si les conditions météorologiques sont mauvaises.

3. Les vacances.

Les vacances sont rédigées sur des thèmes différents. Des plannings d'activités sont établis par les animateurs en lien avec le thème concerné. **Reste a définir**

Vacances de la Toussaint « ».

Vacances d'Hiver « ».

Vacances de printemps « ».

4. Les Nuitées.

Des nuitées vont être organiser, un projet spécialement pour les nuitées est établi par l'équipe d'animation en raccord avec le thème, les enfants participent à ce projet. Ils vont être sollicités par les animateurs pour l'organisation de celle-ci.

Projet nuitée Annexe n°2

5. Les veillées.

Des veillées seront mises en place la veille de chaque période de vacances. Ce temps permet aux enfants comme aux animateurs de partager un moment autre que les temps habituels. Ces veillées permettent aux participants de se plonger intégralement dans l'univers des vacances proposées par l'accueil de loisirs. Les parents seront invités à participer à certaines soirées pour partager un moment avec l'équipe d'animation et leurs enfants. Ces soirées seront organisées de la façon suivante :

Les participants seront pris en charge de 19h00 à 22h00.

19h-19h15

Ce temps nous permettra d'expliquer l'organisation de la veillée aux participants.

Repas (pique-nique fourni par les parents) Moment de partage et d'échange avec les enfants.

19h15-20h

20h-21h45

Mise en place des différents jeux et activités proposés par les animateurs.

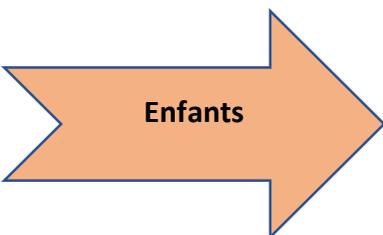
Temps d'échange et de bilan avec les participants sur la veillée qui leurs ont été proposés.

21h45-22h

22h Départ des participants

DATES ET THEMES A DETERMINER

Chaque veillée possèdera son propre thème.



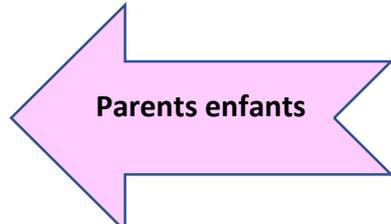
Enfants

Vacances de la Toussaint le vendredi 21 Octobre 2022 soirée « »

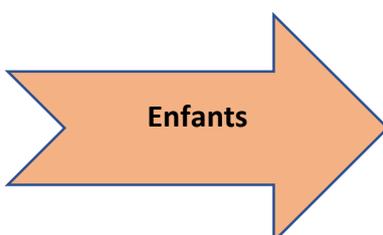
Cérémonie du chapeau magique, Apprentissage de la sorcellerie, Attribution des baguettes magiques. Création de potion magique.

Vacances de Noël le vendredi 16 décembre 2022 « film de Noël »

Préparation de sablés et de chocolat chaud à partager autour d'un film de Noël. Pour finir avec la visite du père Noël.



Parents enfants



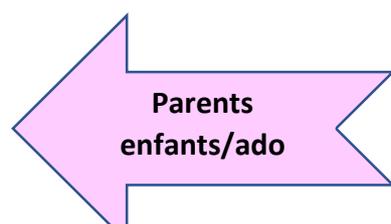
Enfants

Vacances d'hiver vendredi 10 février 2022 soirée « »

Création de skis et de luges, un petit bonhomme de neige, bataille géante de boules de neige.

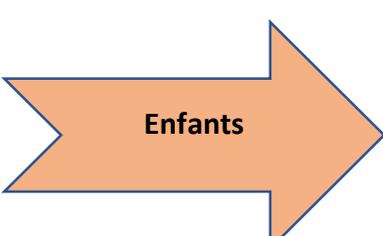
Vacances de printemps vendredi 14 avril 2022

Chasse à l'œuf dans l'enceinte de l'école avec différents ateliers (quiz, mime, défis) proposés par chaque animateur à différents endroits de la structure.



Parents enfants/ado

Vendredi 07 Juillet 2022 de 20h à 23h soirée à la salle des fêtes « Bal de fin de centre »



Enfants

Pour clôturer cette belle année scolaire 2023-2024 les enfants seront invités à un Ball de promos. Les CM2 qui seront mis à l'honneur seront conviés officiellement par une invitation qui leurs décerne le droit de rester de 22h00 à 23h00

Retour en image sur l'année passée. Au programme boissons, chips, danse et fous rire garantis.

VIII. Critère d'évaluation.

A la fin de chaque activité réalisée, l'équipe d'animation sera chargée d'évaluer leurs activités ce qui nous permettra de nous rendre compte si les objectifs opérationnels présentés précédemment sont atteints à travers les plannings mis en place.

Cette évaluation sera réservée aux enfants (premiers concernés par ce projet) en prévoyant un temps de discussions/débats quotidien, ce qui nous permettra de remplir l'évaluation de la fiche technique. Ce moment d'échanges, sur le ressenti de chacun, nous permettra de constater si les objectifs fixés ont bien été réalisés mais aussi de mieux appréhender leurs attentes et leurs besoins pour les prochains projets.

Fiche technique d'activité et son évaluation annexe n°3

IX. Annexes.

1. Bandeau pédagogique de la structure.

Aish NOAILLES - BANDEAU PEDAGOGIQUE 2023-2024				
THEMATIQUE année scolaire 2023-2024			nature et découverte	
06-sept	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
12-sept	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
20-sept	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
27-sept	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
04-oct	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
11-oct	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
18-oct	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
20-oct	veillé			
THEMATIQUE				
Vacances de la Toussaint : du 23 Oct au 3 nov	Semaine 1 sortie cinéma			
	Semaine 2 Intervenant			
08-nov	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
15-nov	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
22-nov	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
29-nov	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
06-déc	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
13-déc	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
20-déc	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
15 décembre	veillé de noel avec les parents			
Vacances de Noël : du 23 déc au 06 janv	FERME			
10-janv	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
17-janv	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
24-janv	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
31-janv	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
07-févr	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
14-févr	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
21-févr	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
23-févr	veillé			
THEMATIQUE				
Vacances d'Hiver : du 23 au 8 mars	Semaine 1			
	Semaine 2			
13-mars	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
20-mars	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
27-mars	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
03-avr	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
09-avr	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
17-avr	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
29-avr	veillé de pâque parent avec les parents et ados			
THEMATIQUE				
Vacances de printemps : du 19 au 03 mai	Semaine			
	Semaine			
08-mai	fermé			
15-mai	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
22-mai	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
29-mai	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
05-juin	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
12-juin	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
19-juin	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
26-juin	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
03-juil	activité manuelle	Initiation sportive	Sieste/ temps calme	Jeux sportifs
05-juil	Bal de fin de centre			

2. Projet nuitée



VOTRE NUIT AU CAMPING ALSH NOAILLES

Ce



Ce Projet est venu d'une envie grandissante de l'équipe d'animation de recréer des séjours pour les souvenirs inoubliables qu'ils créent pour les enfants mais également par leurs côtés enrichissants et forts en expérience. C'est également une demande des enfants eux-mêmes à qui cette « échappée entre copains » loin des parents manque tant depuis le début de la pandémie. La saison étant malheureusement trop avancée il n'est pas envisageable de partir cette année. C'est pourquoi le projet « Nuitée » est sorti de terre.

❖ **Modalités d'inscriptions :**

L'organisation des nuitées fait partie du projet pédagogique du centre de loisirs.

Aussi, seuls les enfants inscrits au centre de loisirs les semaines concernées pourront s'inscrire. L'inscription à ces nuitées n'a rien d'obligatoire pour l'enfant et l'accueil à la journée sans hébergement est maintenu les jours de nuitée.

La demande d'inscription ne peut être prise en compte que lorsque le dossier d'inscription au centre de loisirs est complet.

Le nombre de places est dans un premier temps limité à 20 enfants par nuitée, la validation des inscriptions se fera dans la limite de cette capacité.

Toute annulation doit être formulée par écrit au plus tard à la date limite d'inscription, les annulations non formulées dans ce délai génère la facturation de la nuitée sauf en cas d'annulation pour des raisons de maladies, d'accident de l'enfant (justifié par un certificat médical) ou en cas de difficultés d'adaptation lors d'une précédente nuitée.

Le centre de loisirs se réserve tout droit d'annulation en cas de fortes intempéries, d'un nombre insuffisant d'inscrits (minimum 12 participants) ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté.

❖ **Hébergement :**

Les nuitées se feront sous tentes où les enfants seront répartis comme ils le souhaitent et de manière non mixte avec un minimum de 3 enfants et un maximum de 5 enfants par tente.

Les animateurs disposeront chacun d'une tente.

Les tentes enfants ainsi que celles des animateurs seront placées de manière à assurer un encadrement optimal du groupe avec une attention toute particulière aux demandes morales et affectives du public concerné.

❖ **Hygiène :**

Les animateurs seront particulièrement attentifs à l'hygiène corporelle de chaque enfant (douche, lavage de main, brossage de dents, etc.).

❖ **Repas :**

La préparation des repas sera assurée par le groupe d'enfants lui-même à l'aide des animateurs. La préparation se fera dans le respect le plus strict des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Les menus seront établis par l'équipe d'animation en lien avec le groupe de participants et dans le respect de l'équilibre alimentaire. La direction déposera sur le site d'accueil le nécessaire pour les repas.

❖ Les activités :

La stimulation de l'imaginaire de l'enfant est essentielle. Tout jeu, toute activité peuvent être introduits par une histoire dont les enfants et les animateurs jouent les personnages. L'accompagnement de l'enfant doit être individualisé et varie en fonction du rythme de chacun. Pour les 3 et 11 ans, l'animateur doit trouver un équilibre entre assurer la sécurité et permettre la conquête de l'autonomie.

L'animateur veillera à mettre en place des jeux collectifs avec des règles simples, des jeux à thèmes, des jeux d'imitation où chacun joue un rôle, des jeux coopératifs ayant pour objectif de développer un esprit d'équipe basé sur l'entraide et la solidarité. Pour les élémentaires, les activités plus orientées vers l'extérieur et le sport seront à privilégier. Ainsi, les accueils de loisirs représentent un véritable espace de rencontres multiculturelles et sociales, où l'enfant doit prendre conscience de ses responsabilités et de sa place dans la société. Ceci représente un important travail de fond initié dès les délibérations du conseil municipal permettant l'accès aux centres de loisirs de tous les enfants de la commune. Il est prolongé par des équipes pédagogiques ayant un souci permanent de l'intérêt de l'enfant

❖ Suivi sanitaire :

Nous utiliserons une feuille de soins spécifique aux nuitées, la gestion des éventuels traitements médicaux sera assurée par un animateur « responsable sanitaire », titulaire du PSC1.

Si besoin, nous pourrions utiliser l'infirmerie de la structure d'accueil (munie de lits et de tout le matériel nécessaire aux premiers soins).

❖ Journée type :

7h30-9h : Mise en place d'un réveil échelonné

9h-9h30 : Petit déjeuner

10h00 : Débarbouillage, rangement

10h-11h30 Animation / activité

11h30-12h temps libre

12h-13h30 Temps du repas

13h30-14h Temps calme

14h-16h Animation/ activité

16h-16h30 temps libre

16h30-17h Goûter.

17h-18h Temps libre

18h-19h Toilette par groupe

19h-20h15 Temps du repas

20h15-20h45 Temps d'hygiène dentaire et temps libre.

20h45-21h30 Veillée des animateurs

21h30 Coucher et concertation des animatrices

❖ **Moyen humain :**

Pour un bon encadrement ainsi que dans le respect des taux d'encadrement en vigueur, deux animateurs seront en charge de l'encadrement et de l'animation du groupe.

❖ **Moyen matériel :**

L'accueil de loisirs dispose d'un matériel pédagogique assez important en termes de jeux de société, de livres et il est très fourni en ce qui concerne la papeterie et les loisirs créatifs.

❖ **Moyen financier :**

Les moyens financiers du projet sont rattachés au budget prévisionnel établi par la mairie de Noailles
Nous utiliserons principalement l'enveloppes budgétaires prévus à cet effet.

